

DÉBATS ABONNÉ

Dossier UE-Suisse: entre indifférence et confusion

OPINION. Il est illusoire d'espérer des progrès dans la question des relations entre la Suisse et l'Union européenne avant l'élection fédérale de 2023, car la volonté manque des deux côtés, regrette notre chroniqueur François Nordmann



Les trois drapeaux du canton de Genève, de la Suisse et le drapeau européen sur le Pont du Mont-Blanc, à Genève, en mai 2018. Image d'illustration. — © Jean-Christophe Bott/Keystone



François Nordmann

ancien diplomate

Publié mardi 1 novembre 2022 à 09:22
Modifié mardi 1 novembre 2022 à 11:28

Ce qui tient lieu de débat public sur la relation entre la Suisse et l'Union européenne est tombé dans l'indifférence et la confusion. L'opinion publique enregistre les déplacements de Mme Livia Leu, la secrétaire d'Etat et de son entourage à Bruxelles, les échanges épistolaires et les déclarations sans en mesurer l'enjeu. Le fait est que rien n'a fondamentalement changé dans le paysage politique suisse depuis le 21 mai 2021, date à laquelle la Suisse a rompu abruptement les pourparlers avec l'UE. Rien – ou si peu – n'a été tenté pour débloquer la situation. L'alliance des trois partis gouvernementaux (Le Centre, le Parti libéral-radical, le Parti socialiste), qui ont soutenu depuis toujours les projets du Conseil fédéral en matière de politique européenne, a été brisée. Le durcissement de la politique sociale rend impossible une solution au problème de la protection des salaires, qui soit conforme à la fois aux intérêts des syndicats et au droit européen. Face à l'initiative de l'UDC contre «l'immigration de masse» en 2014, le parlement avait su écarter les propositions du Conseil fédéral. Il a su trouver une formule créative, qui tenait compte à la fois des exigences de l'initiative et du respect de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Dans le cas d'espèce, personne ne s'avance. Le Parti socialiste serait bien placé pour arbitrer la question. Il préfère lancer une nouvelle candidature à terme à l'adhésion, sans se préoccuper de la contradiction majeure que constitue en son sein l'opposition syndicale à la juridiction européenne.

Lire aussi: [Le PS liste ses priorités et vise une adhésion à l'Union européenne](#)

Un manque de leadership politique

D'autres initiatives, soit très générales, soit utopiques, circulent dans le monde politique. On invoque la guerre en Ukraine, la pénurie dans le domaine énergétique, la hausse du coût de la vie, l'inflation, le changement climatique pour reconnaître que le monde a changé. Mais la politique européenne de la Suisse reste immuable dans son immobilisme. D'autre part, les indicateurs économiques restent favorables, même si l'horizon s'assombrit. On peut donc bien vivre sans accord avec l'UE. L'économie privée s'en accommode apparemment, elle multiplie les investissements dans certains pays de l'UE et les contrats avec des partenaires étrangers. De la sorte, les produits exportés peuvent être homologués dans l'UE sans avoir à appliquer les règles sur la reconnaissance mutuelle des normes techniques, prévue par l'un des accords bilatéraux. On a ainsi paré à l'érosion desdits accords sur ce point – en délocalisant les opérations. Dans un marché de plein-emploi, asséché, l'incidence sur les places de travail est indétectable pour le moment. Donc tout va bien: comme le dit M. François Gabella, vice-président de Swissmem, dans *Bilan*, «la prospérité engendre la complaisance».

Lire aussi l'opinion: [Où en sont les opinions sur la question européenne?](#)

Les Etats membres de l'UE et la Commission européenne ont perdu l'intérêt eux aussi. Les pourparlers exploratoires tournent en rond: c'est devenu un exercice rituel qui se répète chaque mois. Il n'y a pas grand-chose à en attendre: c'est en tout cas la lecture qu'en a faite la présidence tchèque de l'UE, à l'heure de rédiger ses conclusions sur les relations Suisse-UE, sans attendre la rencontre agendée au 11 novembre prochain. Sortir du bois, indiquer clairement quelles sont les positions de fond que prendrait la délégation suisse, par exemple sur les exceptions et dérogations à la règle communautaire qu'elle demande, n'est guère envisageable en l'absence d'un mandat. Or l'adoption d'un mandat suppose l'accord d'une majorité parlementaire: elle n'est pas réunie. Le comité de pilotage et le comité consultatif créés récemment par le Conseil fédéral pour défricher le terrain seraient-ils en mesure de dégager le nécessaire consensus? Un ancien secrétaire d'Etat à la Migration, M. Mario Gattiker, spécialiste du droit comparé suisse et européen – connu pour son opposition à l'accord institutionnel, et qui a échoué à deux reprises dans la tâche de concilier les points de vue du patronat et des syndicats – est chargé d'animer le nouvel organisme. C'est prometteur... Rien ne remplace dans un tel dossier le leadership politique. Il est vain d'en attendre la manifestation avant les élections fédérales de 2023. Rendez-vous donc au printemps 2024...

Le Temps publie des chroniques et des tribunes – ces dernières sont proposées à des personnalités ou sollicitées par elles. Qu'elles soient écrites par des membres de sa rédaction s'exprimant en leur nom propre ou par des personnes extérieures, ces opinions reflètent le point de vue de leurs autrices et auteurs. Elles ne représentent nullement la position du titre.